

F\$\$PX, CONFINEMENT ET COMMUNION SPIRITUELLE.....

...ou comment créer chez les fidèles traditionalistes des dévotions déviantes voire peccamineuses....

Par Pierre Legrand.

Chers lecteurs bonjour !

Quelques ennuis de santé m'ont éloigné cet été de la plume et j'en rends grâce à Dieu. Cela m'a évité, au moins pour le moment, l'horrible pensée de me croire indispensable et investi de je ne sais quelle mission à laquelle j'échapperais en grande partie...

Ô inconstance et faiblesse de l'âme humaine !

Je ne suis sûr que d'une chose : nous sommes tous des serviteurs inutiles et tout ce qu'il nous arrive de bien l'est avec la permission de Dieu et les grâces qu'Il nous donne pour le faire !

Humilions-nous devant Sa Face car sans Lui nous ne ferions que le mal.....

Comme je vais souvent surfer sur Internet, j'ai remarqué que St Nicolas du Chardonnet avait pris l'habitude de retransmettre une messe avec sermon. J'en ai pris acte et cela m'a inspiré de vous ennuyer de nouveau avec mes petites réflexions. Les voici ! Soyez indulgents !



FACTUEL : la Fraternité dite de Saint Pie X — de Saint Nicolas du Chardonnet en particulier — continue, persiste et signe, **malgré la fin du confinement**, à vouloir diffuser des messes en direct sur Internet depuis son lieu de culte dans le V^{ème} arrondissement !



Saint-Nicolas-du-Chardonnet
phaire de la Tradition



QUESTION : A-t-on bien mesuré toute l'intention de cette même Fraternité et a-t-on correctement évalué toutes les incidences possibles sur la vie des fidèles ainsi que sur leur "habitus"* de chrétiens pratiquants ?

*Définition de l'*habitus* par le sociologue Bourdieu :

« L'*habitus* est une « loi immanente, déposée en chaque agent par la prime éducation, qui est la condition non seulement de la concertation des pratiques mais aussi des pratiques de concertation, puisque les redressements et les ajustements consciemment opérés par les agents eux-mêmes supposent la maîtrise d'un code commun et que les entreprises de mobilisation collective ne peuvent réussir *sans un minimum de concordance entre l'habitus des agents mobilisateurs (prophète, chef de parti, etc.) et les dispositions de ceux dont ils s'efforcent d'exprimer les aspirations.* » (Bourdieu 2000, p.272)

RÉFLEXION : « *l'enfer est très souvent pavé des meilleures intentions !* » cette assertion peut-elle se vérifier au sujet de la F\$\$PX ?

ANALYSE : Au-delà de l'intention *a priori* louable de permettre à ses fidèles (ou certains fidèles ?) de suivre la messe de chez eux, cette volonté et ce choix du clergé de la F\$\$PX ne cache-t-il pas en réalité d'autres intentions, qu'elles soient explicitement formulées ou qu'elles restent dans l'inconscient collectif de la plupart des prêtres de cette mouvance traditionaliste ? Il est tout à fait légitime de se poser cette question en regard notamment de l'**obligation dominicale**, précepte d'Église s'il en est ! Nous présenterons un certain nombre d'arguments **pour** puis nous développerons les arguments tendant à démontrer le côté excessif, voire peccamineux de cette pratique érigée en habitude voire en système...

* * *

ARGUMENTS POUR :

1/ la diffusion du Saint Sacrifice permet aux fidèles malades, infirmes et handicapés, ou demeurant trop loin, de participer au moins en esprit de communion à la messe, notamment le dimanche qui est un jour de précepte.

2/ la bonne doctrine s'invite ainsi sans effort et par la voie médiatique dans tous les foyers chrétiens qui acceptent de la recevoir...

3/ les fidèles empêchés (de participer par une assistance réelle) peuvent ainsi suivre le rite de bout en bout et faire une bonne **communion spirituelle**, très en honneur même parmi des saints... (Saint Thomas d'Aquin, Saint Léonard de Port Maurice, Sainte Thérèse d'Avila, le Saint Concile de Trente*, Pie XII, ...)

* « *Elle consiste dans un ardent désir de se nourrir du Pain céleste, avec une foi vive qui agit par la charité et qui nous rend participants des fruits et des grâces du Sacrement* » (Session XIII, ch.8).

Citation de Sainte Thérèse d'Avila : « *Si, dans le principe, vous ne vous trouvez pas bien de cette pratique, sachez que le démon en peut être la cause ; voyant quel grand dommage il en reçoit, pour vous en détourner, il vous fera éprouver je ne sais quel trouble et quelle angoisse de cœur et il cherchera à vous persuader que vous trouvez plus de dévotion en d'autres exercices de piété. Malgré ses insinuations, tenez ferme, n'abandonnez pas une si salutaire pratique, et prouvez ainsi à Notre-Seigneur que vous L'aimez véritablement* ».

Citation extraite d'un *site conciliaire* :

“En ces temps troublés par le coronavirus, le « *pape (sic !)* et les *évêques (sic !)* » nous invitent à prendre des précautions **sanitaires**, *notamment en évitant le contact physique*. C'est pourquoi nous sommes invités à **redécouvrir (sic !)** ce qu'est la communion spirituelle. À différentes époques de l'histoire de l'Église, les chrétiens la pratiquaient par exemple lors des **persécutions**, **des épidémies** ou encore lorsque les messes étaient *peu fréquentes (!!!)* ou la possibilité de communier n'était pas répandue...”

QU'EST-CE QUE LA COMMUNION SPIRITUELLE ?

La communion spirituelle est la communion de désir : je ne peux pas communier en recevant le Corps du Seigneur pour diverses raisons, mais je désire, au plus profond de mon cœur le recevoir, m'unir à lui qui se donne pleinement, de telle sorte qu'il vive en moi. Tant de saints, à diverses époques au cours desquelles la communion sacramentelle était peu pratiquée, ont vécu quotidiennement cette communion du désir. Elle a l'immense grâce de produire en nous des fruits comparables à la communion sacramentelle, comme le dit Saint Thomas d'Aquin « *tout se passe comme si on l'avait reçu.* » Même si l'Église recommande la communion sacramentelle fréquente (au moins une fois l'an avec la confession à Pâques, ce que l'on appelle : *faire ses Pâques*), néanmoins, elle n'oblige pas les chrétiens à la communion sacramentelle à chaque messe.

D'ailleurs, la communion spirituelle produit bien plus de fruits spirituels lorsqu'elle est vécue avec ferveur qu'une communion sacramentelle reçue avec tiédeur.

Ce qui permet à la grâce de produire son fruit, c'est le désir. N'oublions pas, la communion n'est pas un dû mais un don. La communion spirituelle peut nous permettre ainsi de redécouvrir en profondeur le mystère de la communion sacramentelle.

Recommandation de Notre-Seigneur à une âme privilégiée (sœur Marie Lataste) en 1843 :

« Ma fille, la préparation pour la Communion Spirituelle n'est pas bien difficile ; il n'est pas nécessaire que vous fassiez tous les actes de la Communion Sacramentelle ; recueillez-vous un instant, présentez-vous en esprit devant mon Tabernacle, et dites-moi : « Seigneur Jésus, descendez dans mon cœur ! » Cela suffit. Mais vous devez, dans chaque Communion Spirituelle, vous proposer un but, par exemple d'obtenir une grâce ou une vertu en particulier ; vous pouvez aussi communier spirituellement dans l'intention que je vous ai suggérée pour vos Communions Sacramentelles, qui est d'obtenir de Dieu, mon Père, par mes mérites et la Communion que vous faites, les Grâces nécessaires pour connaître et accomplir parfaitement Sa sainte Volonté. Quand vous n'auriez jamais que cette intention, Elle me serait toujours agréable ».

4/ Suivre la messe en direct par le canal d'Internet apporte aux fidèles qui pratiquent cette dévotion (qui est de précepte le dimanche !) une consolation spirituelle, un désir plus ardent de connaître et d'aimer leurs prêtres et leur donne l'impression plus réelle de partager avec leurs frères dans la foi le pain eucharistique...

5/ La messe en direct fait connaître à certains l'existence même d'une paroisse intégralement (?) catholique au sein de la capitale et peut leur donner le désir de venir la découvrir dès qu'ils en auront la possibilité !

* * *

ARGUMENTS PRUDENTIELS :

De la nécessité de faire appel au discernement spirituel et de ne pas condamner *a priori* ceux qui se livreraient avec excès à cette pratique et qui n'en auraient pas suffisamment vu les dangers. Néanmoins il faudra leur rappeler des points importants de la doctrine catholique, qui est avant toute chose l'écrin d'une religion incarnée donc de l'Incarnation !

1/ Nous vivons des temps de grande séduction diabolique. Le Prince de ce monde, sentant sa proche — quoiqu'éphémère — victoire, use de tous les moyens mis à sa disposition par la folie et les péchés des hommes pour séduire et s'accaparer le plus d'âmes possibles. Le salut de chacun d'entre nous n'a peut-être jamais été en plus grand danger que de nos jours... Les moyens du diable sont à la fois

personnalisés, instrumentalisant et s'attaquant avec une rage de plus en plus grande à nos faiblesses, et en même temps tentant de s'incarner dans ce qui fait la substance vitale même de la société. Ces (dis)sociétés, économiques et politiques tout à la fois, sont ses points de mire les plus efficaces qui soit pour les forces des ténèbres. La démocratisation satanique et révolutionnaire de presque toutes les nations confère à sa puissance de nuisance une efficacité redoutable ! Satan prospère et bâtit son règne sur les décombres de l'antique royaume chrétien qui, ne nous lassons jamais de le répéter, fut, **EN France**, de **CHOIX DIVIN** pour la défense de l'Église, pour assurer le règne universel du Sacré Cœur et du Cœur Immaculé de Marie sur le monde ainsi que le règne du Saint Esprit dans les intelligences. Comme nous en sommes loin !!!

2/ Certains saints et auteurs catholiques ont pu comparer le diable à un chien féroce, à la mâchoire impressionnante et redoutable mais qui, par la volonté de Dieu, reste enchaîné à sa niche infernale. Par conséquent, le "visiteur" un peu trop curieux ne risque pas grand chose car la chaîne divine est solide, à condition qu'il ne s'approche pas trop pour se faire mordre !!! D'aucuns n'ont pas réalisé que depuis au moins un siècle, de par un décret divin, la chaîne du molosse s'était considérablement rallongée !!! Pour le châtiment du monde moderne, de ses innombrables péchés publics et son apostasie, notamment chez les hommes d'Église... Alors les imprudents, croyant toujours la chaîne de courte longueur, sont surpris à se faire mordre car ils n'ont pas suffisamment pris la mesure du danger et pris en compte les nombreux avertissements de l'Église, notamment au XIX^{ème} siècle...

3/ Un catholique en état de grâce n'a rien à craindre du démon ! Il restera toujours à une distance prudente pour ne pas se faire mordre ! Sans doute excitera-t-il souvent la bête par ses péchés véniels et prendra parfois peur que la dite chaîne ne se rompe mais s'il a confiance en Dieu et s'il regrette ses fautes et ses manquements, il ne lui arrivera rien de bien méchant ! La puissance du sacrement de pénitence est, à cet égard, un remède sans pareil !

4/ Le démon est rusé, des milliers de fois plus que chacun d'entre nous ! Créature angélique à l'intelligence fulgurante et prodigieuse, il ne supporte pas d'être méprisé et amoindri dans les dons divins qu'il a reçus et **qu'il a gardés après sa chute**... Ce serait un péché envers son Créateur de ne pas lui accorder cela. Ce serait prendre le risque insensé d'une vengeance toute personnelle et spéciale envers nous avec la permission de Dieu ! Ne dialoguons pas avec le diable : ignorons le, lui et ses œuvres de ténèbres, **sans pour autant nier son existence** ! L'une de ses spécialités c'est de nous faire **DÉSObÉIR** !!! Mais désobéir à quoi, à qui ? aux commandements de Dieu et de l'Église ! aux préceptes de vie que les apôtres et tous les saints nous ont recommandés.

Alors la question qui se pose, dans un premier temps, est la suivante : peut-on obéir à l'Église et, en même temps, obéir à de mauvais maîtres qui ont trahi cette dernière ? D'emblée je vous entends répondre : **NON bien sûr** ! Mais la question est plus complexe qu'elle en a l'air... La F\$\$PX obéit, dans chacun de ses membres (sauf exceptions !) aux préceptes divins et ecclésiastiques. Elle obéit aussi, en théorie, aux directives des mauvais maîtres qui ont quitté l'Église ! Comment peut-elle obéir de cette manière, au prix d'une schizophrénie sans égale ! ? Elle reconnaît officiellement l'autorité de personnages qui précisément sont déchus de toute autorité ! Comment cela est-il possible ? C'est possible car elle-même est déchue de toute autorité réelle, et des grâces qui y sont attachées, bien qu'elle jouisse encore d'un sacerdoce valide !

5/ Les mauvais maîtres ne sévissent pas qu'à Rome ou dans les diocèses de ce malheureux royaume... Ils sont aussi dans tous les ministères, dans toutes les loges : maçonnes et au palais de l'Élysée !!! Le Prince de ce monde a instauré sa loi martiale sous la forme perfide d'un virus mutant ! C'est très...malin ! Ses hauts serviteurs, qui ne sont pas bêtes, ont tout de suite compris l'opportunité de construire leur monde à Eux, leur paradis sur terre, sauf que ce paradis là, contrairement à celui du Ciel, ne sera réservé qu'à une infime "élite", de préférence richissime (**eh ! c'est le nerf de la guerre** !). Notre président ne nous a-t-il pas répété *ad nauseam* que nous sommes ...en guerre ! ??? Il sait de quoi il parle et il sait qui sont ses maîtres...

6/ En instituant une messe virtuelle sur Internet, la F\$\$PX a voulu plaire à la fois au monde (**c'est à dire à son Prince**) et à Dieu. À Dieu par les bonnes et pieuses intentions d'assurer le culte divin pour tous les absents qui pour de bonnes ou mauvaises raisons ont déserté leur église... Au Prince en privant ces "fidèles aux mauvaises raisons" de se repentir et de se faire violence pour assister physiquement au Saint Sacrifice et d'y communier sacramentellement.

Objection : on me dira que la F\$\$PX ne lit pas dans les cœurs et les intentions secrètes des fidèles et n'est donc pas responsable de leurs « mauvaises raisons » !

Réponse : l'objection ne tient pas, pour plusieurs raisons :

a/ la F\$\$PX prétend atteindre les fidèles par la diffusion de son culte à travers les ondes ; elle est donc responsable de l'image et des propos qu'elle diffuse et qui seront reçus par bon nombre de fidèles !

b/ certes elle n'est pas « canoniquement » responsable de ses paroissiens virtuels mais l'image qu'elle donne, l'incitation pieuse qu'elle leur procure lui donne malgré tout une responsabilité morale dans la gestion que font ses fidèles de ce moyen de sanctification...

c/ rappelle-t-elle à chaque messe quelles sont les mauvaises raisons d'y recourir et que ce serait un péché grave que de le faire en toute connaissance de cause ? Je n'en suis pas certain...

d/ les circonstances actuelles, dans toutes leurs éventualités, valident-elles une assistance virtuelle à la messe ? la réponse est non.

e/ n'y a-t-il pas au fond de tout cela une secrète crainte de ne pas se conformer suffisamment aux directives gouvernementales ? ou même d'anticiper d'autres éventuelles directives dans un futur proche ?

7/ Si l'on s'approche trop de sa niche, le diable peut mordre mais même s'il ne le peut, il va terrifier et subjuguier l'imprudent qui s'en est trop approché ! Or nous vivons, pour beaucoup de nos contemporains, dans une schizophrénie permanente faite à la fois de peur morbide et d'insouciance bravache ! Plusieurs de nos contemporains sont mûrs pour un esclavage moderne et mondialiste. Quant aux autres, leur instinct de défense et de lutte, s'enracine le plus souvent dans des considérations purement matérialistes, qui, aussi légitimes qu'elles soient, ne suffiront pas, loin de là, à terrasser la Bête ! Cette dernière restera insensible aux détresses matérielles, économiques et sociétales car elle a des visées autrement plus "spiritualistes", visées que notre monde apostat actuel ne peut plus comprendre...

8/ On ne lutte pas avec le démon ni non plus avec ceux qu'il investit de sa puissance. Seul un véritable prêtre exorciste muni des vrais pouvoirs de l'Église peut le faire ! On chercherait vainement le moindre prêtre exorciste au sein de la F\$\$PX !!!

9/ La religion de l'Incarnation est unique et c'est le Trésor même de l'amour de Dieu. Le diable, qui encore une fois est très malin, l'a bien compris ! Il nous prive des légitimes contacts physiques pour mieux exciter en nous les éventuels désirs de la concupiscence ! Il nous prive des expressions corporelles en masquant notre visage (reflet de l'âme) afin de mieux nous contraindre à une communication bâtarde et amoindrie avec notre prochain... Il nous éloigne les uns des autres pour mieux laisser la place à ses légions infâmes...qui envahissent de plus en plus l'air et la surface de la terre ...pour préparer le terrain !

Il nous rend indolents, atones, faussement obéissants et résignés car il sait que seuls ceux qui remportent les batailles ce ne sont pas seulement les priants (ceux qui passent leur temps et leurs oraisons à pleurnicher en répétant « Seigneur ! Seigneur ! ») mais ceux qui joignent l'action à la prière ! On reproche de plus en plus souvent à nos gouvernants d'avoir de bons diagnostics, de bonnes résolutions et décisions EN PAROLES...mais que la plupart du temps LES ACTES ne suivent pas !

L'explication est fort simple : leurs actes — ou non-actes — sont nuls, inconséquents, sans résultats réels et vides de prospective, car nos gouvernants sont les serviteurs, conscients ou inconscients, du Démon ! Ce faisant, ils ne se rendent pas compte qu'ils nuisent non seulement aux gouvernés que la Providence leur a confié mais aussi qu'ils nuisent à eux-mêmes !

10/ Au cours des messes en direct de la F\$\$PX, les fidèles vont participer, sans le vouloir ou le savoir peut-être, aux non-sens théologiques voire même aux hérésies de la Fraternité ! Je n'aurai pas la cruauté de faire subir à mes lecteurs tous les rappels de *Virgo Maria* et du *CatholicaPedia* sur la **voie SANS ISSUE** que représente la Fraternité ! Mais en faisant une bonne communion spirituelle l'on peut se poser la question de savoir s'ils seront protégés du caractère **UNA CUM** de la célébration ? Rien n'est moins sûr... Même si l'on peut peut-être en appeler au bénéfice du doute... D'ailleurs il suffit d'écouter la plupart des sermons qui accompagnent le rite pour se persuader du caractère bâtard de la célébration ! Comment peut-on combattre un ennemi que l'on se refuse à nommer et dont on entend reconnaître l'autorité...au moins théorique (**puisque'on lui désobéit à corps perdu !!!**) . Cela me fait penser à la polémique récente avec Emmanuel Macron qui se refuse à nommer l'islamisme et prend un malin plaisir à nous gratifier de ses glissements sémantiques, *transmutant* le mot "communautarisme" en celui de "séparatisme" !!! Le diable se cache non seulement dans les détails mais aussi dans les mots ! Car ce régime révolutionnaire et d'essence satanique sait que la seule religion qui puisse lui "faire de l'ombre" (**je suis gentil !**) , c'est la religion de l'Incarnation, celle du Messie mort pour nos péchés sur une Croix d'infâmie ! L'Église étant pratiquement au tombeau (**le diable va la croire morte !**) le Prince de ce monde entend que ses serviteurs ne perdent pas de vue le seul combat qui vaille... Ce n'est pas pour rien que certains talmudistes nous déclarent que l'Islam (**ils ne disent pas « l'Islam radical »**) est le BALAI d'Israël !!!!

Il fera donc tout pour ne pas désigner trop...violemment l'ennemi et le ménagera autant que possible...!

11/ D'aucuns diront que je m'éloigne sans cesse de notre sujet. Ils se trompent et feraient bien de hausser leur vue à une hauteur plus surnaturelle. Car ce sujet de la messe par Internet est éminemment spirituel et surnaturel. Dieu dispense ses grâces comme Il l'entend. Mais il ne saurait se contredire lui-même ou contredire les préceptes de Son Église...

Revenons à la communion spirituelle, bonne en principe mais à certaines conditions :

a/ les fidèles savent ou doivent savoir qu'elle ne peut être bénéfique (accroître en nous les grâces de repentir et nous faire prendre de bonnes résolutions) que s'il y a eu une bonne confession auparavant. Que si l'on s'est confessé à un prêtre **validement ordonné** et muni des pouvoirs adéquats... Que si l'on a pu s'associer d'esprit, d'âme et de cœur, à TOUS les actes et paroles liturgiques actualisées par l'officiant...y compris le "sermon" même si ce dernier n'appartient pas à la substance même du rite...

b/ on notera donc que les dispositions sont essentielles à la réception des fruits de la communion spirituelle.

Je ferai donc grâce à mes lecteurs de tous les reproches doctrinaux que l'on peut faire à la F\$\$PX, reproches qui, s'ils sont intériorisés, peuvent être un grave obstacle à la réception des grâces attachées à un rite reçu par la médiation de la toile !

Il serait encore pire, celui ou celle qui conscient et lucide sur ces reproches, continuerait hypocritement à vouloir jouir des facilités d'une telle médiation ! N'oublions jamais que l'Église étant éclipsée, tous les schémas anciens se trouvent par là-même caduques et que la religion de l'Incarnation ne se résume pas à l'observance plus ou moins aveugle de pratiques cultuelles sur lesquelles on ferme pudiquement les yeux quant à leur validité, leur licéité (?), leur efficacité et leur opportunité...

12/ Tentons de nous résumer un peu :

La F\$\$PX en prorogeant imprudemment un rite virtuellement retransmis ne risque-t-elle pas en quelque sorte de nier la situation réelle de l'Église ?

Ne risque-t-elle pas d'habituer les fidèles à se déplacer de moins en moins et de se trouver de plus en plus de mauvaises raisons d'agir ainsi ? Et aucun prêtre n'osera juger au cas par cas ces dites « mauvaises raisons ». Les fidèles seront laissés seuls face à leur conscience et leurs éventuelles contradictions. Quant aux jeunes....dois-je vous faire un dessin !?

Ne connaît-on pas de rares catholiques exemplaires et héroïques qui parcourent des centaines de kilomètres pour assister à une vraie messe d'oblation pure ? Pour autant nul ne doit être mis — ou se mettre — dans une situation qui serait au-dessus de ses forces et mettrait en péril sa santé ou l'équilibre familial...

La F\$PX par ce volontarisme liturgique ne souscrit-elle pas secrètement aux directives gouvernementales tout en se camouflant derrière les pieuses intentions de sanctification de ses fidèles ? Poser la question c'est commencer à y répondre ! Mais gardons-nous bien de juger au for interne nos prêtres... Prions pour eux et Dieu fera le reste.

A-t-elle banni, autant que faire se peut, de son enceinte sacrée, les porteurs compulsifs de masques ? Si les dispositions sanitaires venaient à se renforcer d'une manière inégalée, irait-elle jusqu'à recommander à ses fidèles de ne plus communier sur la langue ? Par soumission aux autorités civiles... ? On peut et on doit se poser la question ...il n'y a là rien d'inconvenant ou d'irrespectueux pour le clergé desservant...

Ne donnons pas au démon d'arguments pour nous faire battre ! Soyons clairs et en paix avec nous-mêmes ! Ne cédon pas aux sirènes de la facilité ou du « *qu'en dira-t-on si je me mets à critiquer une aussi pieuse pratique pour l'édification de tous ?* ». N'ayons pas pitié de nous mais de la tristesse de Dieu devant tous nos manquements et péchés ! Notre Dieu est un dieu jaloux qui veut être aimé par dessus toutes les créatures ! La seule exception qu'Il tolère c'est celle de Sa Sainte Mère, puisqu'Il veut que nous passions par Elle pour mieux implorer Sa Miséricorde à Lui !

La société civile a ses règles, ses lois et ses contraintes : les hommes d'Église doivent s'y plier de peur d'être des parias au sein même de leur communauté. Néanmoins l' "*Alter Christus*" ne doit s'y soumettre que dans la mesure où elle, la société civile, ne met pas sa foi en péril ou ne contredit ou combat ouvertement ses dogmes. Il ne doit jamais surenchérir ou se substituer aux lois civiles, mais juste rendre *à César ce qui est à César*, et ne pas admettre que dans l'enceinte sacrée ce dernier puisse dicter sa loi !

« *Qui n'est pas avec Moi est contre Moi* » nous a dit le Seigneur... Or être avec Lui signifie que l'on croit qu'Il est au-dessus de toutes les contingences de ce monde, au dessus de toutes les misères et aléas de notre triste humanité et que Lui seul est maître absolu de la vie et de la mort, et que nul ne quitte cette vallée de larmes sans Sa Volonté souveraine...

La peur et la surenchère sont bien souvent les fruits vénéneux du démon qui n'aura de cesse, jusqu'à la fin du monde, de réclamer à la Justice de Dieu de plus en plus d'âmes afin de les damner avec lui pour l'éternité.

Dans ce monde qui est au bord du précipice infernal, méfions-nous de tout ce qui est trop facile, trop confortable, trop automatique ...et pour cela mettons-nous avec la grâce et la permission du Seigneur sur Sa Croix afin d'anticiper notre propre résurrection.

En la mémoire de la maternité de la Très Sainte Vierge Marie, c'est tout le mal que je vous souhaite chers lecteurs.

Pierre Legrand.